

Primes - 2015-2020

No Prime	Type de prime	Description MSSS	Taux au 2015-03-31	Taux au 2015-04-01	Taux au 2016-04-01	Taux au 2017-04-01	Taux au 2018-04-01	Taux au 2019-04-02
35	Responsabilité	Intérim infirmière-chef ou intérim du supérieur immédiat	13,18 \$/quart	13,18 \$/quart	13,38 \$/quart	13,61 \$/quart	13,88 \$/quart	14,16 \$/quart
36	Responsabilité	Intérim chef d'unité de soins infirmiers, supérieur immédiat (cadre), horaire comprimé	1,83 \$/h	1,83 \$/h	1,86 \$/quart	1,89 \$/quart	1,93 \$/quart	1,97 \$/quart
37	Responsabilité	Remplacement à diverses fonctions - soins infirmiers (7 1/4 hres au moins)	13,18 \$/h	13,18 \$/h	13,38 \$/quart	13,61 \$/quart	13,88 \$/quart	14,16 \$/quart
151	Responsabilité	Technicienne ou technicien en électroencéphalographie (E.E.G.) ou technicienne ou technicien en électrophysiologie médicale (2241) (2286)	1,57 \$/h	1,57 \$/h	1,59 \$/h	1,62 \$/h	1,65 \$/h	1,69 \$/h
169	Responsabilité	Intérim chef de service, chef de secteur, chef technologiste (pour les titres 2223, 2224 et 2257) (7 h au moins)	10,95 \$/h	10,95 \$/h	11,11 \$/h	11,30 \$/h	11,53 \$/h	11,76 \$/h
185	Responsabilité	Chef d'équipe	27,36 \$/sem. ou 0,75 \$/h	27,36 \$/sem. ou 0,75 \$/h	27,77 \$/sem. ou 0,77 \$/h	28,26 \$/sem. ou 0,78 \$/h	28,83 \$/sem. ou 0,80 \$/h	29,41 \$/sem. ou 0,81 \$/h
190	Responsabilité	Assistant-chef d'équipe ou assistante-chef d'équipe	16,38 \$/sem.	16,38 \$/sem.	16,63 \$/sem.	16,92 \$/sem.	17,26 \$/sem.	17,61 \$/sem.
200	Responsabilité	Responsable de secrétariat	27,36 \$/sem.	27,36 \$/sem.	27,77 \$/sem.	28,26 \$/sem.	28,83 \$/sem.	29,41 \$/sem.
205	Responsabilité	Certificat en réfrigération A et B (6383)	10,87 \$/sem.	10,87 \$/sem.	11,03 \$/sem.	11,22 \$/sem.	11,44 \$/sem.	11,67 \$/sem.
206	Responsabilité	Certificat soudure à haute pression (6361)	1,57 \$/h	1,57 \$/h	1,59 \$/h	1,62 \$/h	1,65 \$/h	1,68 \$/h
210	Responsabilité	Coordination professionnelle	5%	5%	5%	5%	5%	5%
320	Responsabilité	Instructeur ou instructrice (sauf le 3598)	71,93 \$/sem.	71,93 \$/sem.	73,01 \$/sem.	74,29 \$/sem.	75,78 \$/sem.	77,30 \$/sem.
400	Disparités régionales	Isolement et éloignement - avec dépendants secteur I	8 119 \$/an	8 119 \$/an	8 241 \$/an	8 385 \$/an	8 553 \$/an	8 724 \$/an
401	Disparités régionales	Isolement et éloignement - sans dépendant secteur I	5 676 \$/an	5 676 \$/an	5 761 \$/an	5 862 \$/an	5 979 \$/an	6 099 \$/an
402	Disparités régionales	Isolement et éloignement - avec dépendants secteur II	10 041 \$/an	10 041 \$/an	10 192 \$/an	10 370 \$/an	10 577 \$/an	10 789 \$/an
403	Disparités régionales	Isolement et éloignement - sans dépendant secteur II	6 692 \$/an	6 692 \$/an	6 792 \$/an	6 911 \$/an	7 049 \$/an	7 190 \$/an
404	Disparités régionales	Isolement et éloignement - avec dépendants secteur III	12 633 \$/an	12 633 \$/an	12 822 \$/an	13 046 \$/an	13 307 \$/an	13 573 \$/an
405	Disparités régionales	Isolement et éloignement - sans dépendant secteur III	7 897 \$/an	7 897 \$/an	8 015 \$/an	8 155 \$/an	8 318 \$/an	8 484 \$/an
406	Disparités régionales	Isolement et éloignement - avec dépendants secteur IV	16 429 \$/an	16 429 \$/an	16 675 \$/an	16 967 \$/an	17 306 \$/an	17 652 \$/an
407	Disparités régionales	Isolement et éloignement - sans dépendant secteur IV	9 320 \$/an	9 320 \$/an	9 460 \$/an	9 626 \$/an	9 819 \$/an	10 015 \$/an
408	Disparités régionales	Isolement et éloignement - avec dépendants secteur V	19 382 \$/an	19 382 \$/an	19 673 \$/an	20 017 \$/an	20 417 \$/an	20 825 \$/an
409	Disparités régionales	Isolement et éloignement - sans dépendant secteur V	10 994 \$/an	10 994 \$/an	11 159 \$/an	11 354 \$/an	11 581 \$/an	11 813 \$/an
415	Disparités régionales	Prime de rétention Port d'attache : Sept-Îles (dont Clarke City), Port Cartier, Gallix et Rivière Pentecôte	8%	8%	8%	8%	8%	8%
416	Disparités régionales	Prime de rétention Port d'attache : Murdochville	10%	10%	10%	10%	10%	10%
420	Responsabilité	Infirmier ou infirmière travaillant en avant-poste ou en dispensaire	172 \$/sem.	172 \$/sem.	175 \$/sem.	178 \$/sem.	182 \$/sem.	186 \$/sem.
421	Autres allocations	c) Prime de nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 0 à 5 ans d'ancienneté	14%	14%	14%	14%	14%	14%
422	Autres allocations	c) Prime de nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 5 à 10 ans d'ancienneté	15%	15%	15%	15%	15%	15%
423	Autres allocations	c) Prime de nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 10 ans et plus d'ancienneté	16%	16%	16%	16%	16%	16%
450	Autres allocations	Travail de fin de semaine	4%	4%	4%	4%	4%	4%
458	Autres allocations	a) Prime de soir Taux en %	4%	4%	4%	4%	4%	4%
461	Autres allocations	a) Prime de soir Taux par quart	5,67 \$/quart	5,67 \$/quart	5,76 \$/quart	5,86 \$/quart	5,98 \$/quart	6,10 \$/quart
462	Autres allocations	a) Prime de soir disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée	8%	8%	8%	8%	8%	8%
465	Autres allocations	b) Prime de nuit 0 à 5 ans d'ancienneté disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	11%	11%	11%	11%	11%	11%
466	Autres allocations	b) Prime de nuit 5 à 10 ans d'ancienneté disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	12%	12%	12%	12%	12%	12%
467	Autres allocations	b) Prime de nuit 10 ans et plus d'ancienneté disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	14%	14%	14%	14%	14%	14%

Primes - 2015-2020

No Prime	Type de prime	Description MSSS	Taux au 2015-03-31	Taux au 2015-04-01	Taux au 2016-04-01	Taux au 2017-04-01	Taux au 2018-04-01	Taux au 2019-04-02
472	Autres allocations	a) Prime de soir Taux horaire	0,80 \$/h	0,80 \$/h	0,81 \$/h	0,82 \$/h	0,84 \$/h	0,86 \$/h
480	Inconvénients	Horaire brisé	3,76 \$/jour	3,76 \$/jour	3,82 \$/jour	3,89 \$/jour	3,97 \$/jour	4,05 \$/jour
481	Autres allocations	Soins intensifs	3,51 \$/jour	3,51 \$/jour	3,51 \$/jour	3,51 \$/jour	3,51 \$/jour	3,51 \$/jour
482	Inconvénients	Disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité	1 heure à taux simple pour chaque période de 8 heures de disponibilité
483	Autres allocations	Transport de bénéficiaires	1 heure à taux simple	1 heure à taux simple	1 heure à taux simple	1 heure à taux simple	1 heure à taux simple	1 heure à taux simple
487	Autres allocations	Psychiatrie	18,65 \$/sem.	18,65 \$/sem.	18,93 \$/sem.	19,26 \$/sem.	19,65 \$/sem.	20,04 \$/sem.
488	Autres allocations	Prime en psychiatrie (salariés de C.H. Robert-Giffard, Clinique Roy-Rousseau et C.H. Charlevoix) sans cumul de la prime de psychiatrie No. 499	10%	10%	10%	10%	10%	10%
489	Autres allocations	Prime d'orientation et de formation : - infirmière - 2471 , 2473 infirmière à l'Institut Pinel - infirmière dans un dispensaire - 2491	5%	5%	5%	5%	5%	5%
490	Autres allocations	Prime pour opération d'incinérateur	13,80 \$/sem.	13,80 \$/sem.	14,01 \$/sem.	14,26 \$/sem.	14,55 \$/sem.	14,84 \$/sem.
491	Inconvénients	Prime de tri de linge souillé	24,92 \$/sem.	24,92 \$/sem.	25,29 \$/sem.	25,73 \$/sem.	26,24 \$/sem.	26,76 \$/sem.
492	Inconvénients	Prime de tri de linge souillé	0,46 \$/h	0,46 \$/h	0,47 \$/h	0,48 \$/h	0,49 \$/h	0,50 \$/h
495	Autres allocations	Prime de milieu Pinel (AHQ, SCFP) (Pinel) Infirmier ou infirmière et sociothérapeute	1 366 \$/an	1 366 \$/an	1 386 \$/an	1 410 \$/an	1 438 \$/an	1 467 \$/an
496	Autres allocations	Prime de milieu Pinel, instructeur d'atelier, agent administratif, classe 3 et intervenant spécialisé et intervenante spécialisée en pacification et en sécurité	1 073 \$/an	1 073 \$/an	1 089 \$/an	1 108 \$/an	1 130 \$/an	1 153 \$/an
497	Autres allocations	Prime de milieu Pinel , pour certains autres titres d'emploi de l'acticle 5 - annexe K FTQ-SCFP	774 \$/an	774 \$/an	786 \$/an	800 \$/an	816 \$/an	832 \$/an
498	Autres allocations	Prime milieu sécuritaire	976 \$/an	976 \$/an	991 \$/an	1 008 \$/an	1 028 \$/an	1 049 \$/an
499	Autres allocations	Prime de garde fermée, d'encadrement intensif et d'évaluation des signalements	18,65 \$/sem.	18,65 \$/sem.	18,93 \$/sem.	19,26 \$/sem.	19,65 \$/sem.	20,04 \$/sem.
500	Autres allocations	Formation post-scolaire (catégorie 1 et 4) 15 crédits	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
501	Autres allocations	Formation post-scolaire (catégorie 1 et 4) 30 crédits	3%	3%	3%	3%	3%	3%
503	Autres allocations	Formation post-scolaire (catégorie 1 et 4) 60 crédits	6%	6%	6%	6%	6%	6%
504	Autres allocations	Prime d'orientation et de formation (d'inhalothérapeute - 2244).	2%	2%	2%	2%	2%	2%
505	Autres allocations	Cours d'initiation à l'approche des bénéficiaires chroniques	9,04 \$/sem.	9,04 \$/sem.	9,18 \$/sem.	9,34 \$/sem.	9,53 \$/sem.	9,72 \$/sem.
506	Autres allocations	Cours d'initiation à l'approche des bénéficiaires psychiatriques (examen réussi)	11,18 \$/sem.	11,18 \$/sem.	11,35 \$/sem.	11,55 \$/sem.	11,78 \$/sem.	12,02 \$/sem.
507	Autres allocations	Cours d'initiation à l'approche des bénéficiaires psychiatriques (examen non réussi)	8,66 \$/sem.	8,66 \$/sem.	8,79 \$/sem.	8,94 \$/sem.	9,12 \$/sem.	9,30 \$/sem.
515	Autres allocations	Encouragement à l'étude (éducateur ou éducatrice, technicien ou technicienne en loisir, technicien ou technicienne en assistance sociale) - 15 crédits réussis	510 \$	510 \$	518 \$	527 \$	538 \$	549 \$
516	Autres allocations	Prime de perfectionnement (auxiliaires instrumentistes ET salarié ou salariée qui a complété avec succès le cours de technicien ou technicienne en salle d'opération)	7,47 \$/sem.	7,47 \$/sem.	7,58 \$/sem.	7,71 \$/sem.	7,86 \$/sem.	8,02 \$/sem.
517	Inconvénients	Prime de mobilité	équivalente à 3 mois de salaire	équivalente à 3 mois de salaire	équivalente à 3 mois de salaire	équivalente à 3 mois de salaire	équivalente à 3 mois de salaire	équivalente à 3 mois de salaire
518	Autres allocations	Prime compensatoire de marché interne (sociothérapeutes de Pinel)	11,01%	11,01%	11,01%	11,01%	11,01%	11,01%
519	Autres allocations	Prime temporaire d'attraction ou de rétention (technicien en génie biomédical et coordonnateur technique en génie bio-médical)	9%	9%	9%	9%	9%	9%
520	Autres allocations	Prime temporaire d'attraction ou de rétention (technicien en hygiène du travail)	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%
526	Autres allocations	Prime d'attraction et de rétention des titres d'emplois d'ouvriers spécialisés			10%	10%	10%	10%
530	Autres allocations	Rotation jour-soir Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%
531	Autres allocations	Rotation jour-soir Prime de quart de rotation - soir disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée	8%	8%	8%	8%	8%	8%
532	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 0 à 5 ans d'ancienneté	7%	7%	7%	7%	7%	7%

Primes - 2015-2020

No Prime	Type de prime	Description MSSS	Taux au 2015-03-31	Taux au 2015-04-01	Taux au 2016-04-01	Taux au 2017-04-01	Taux au 2018-04-01	Taux au 2019-04-02
533	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 0 à 5 ans d'ancienneté	14%	14%	14%	14%	14%	14%
534	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 5 à 10 ans d'ancienneté	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%	7,5%
535	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 5 à 10 ans d'ancienneté	15%	15%	15%	15%	15%	15%
536	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 10 ans et plus d'ancienneté	8%	8%	8%	8%	8%	8%
537	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 10 ans et plus d'ancienneté	16%	16%	16%	16%	16%	16%
538	Autres allocations	Rotation jour-soir Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	2%	2%	2%	2%	2%	2%
539	Autres allocations	Rotation jour-soir Prime de quart de rotation - soir disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	4%	4%	4%	4%	4%	4%
540	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 0 à 5 ans d'ancienneté	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
541	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 0 à 5 ans d'ancienneté	11%	11%	11%	11%	11%	11%
542	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 5 à 10 ans d'ancienneté	6%	6%	6%	6%	6%	6%
543	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 5 à 10 ans d'ancienneté	12%	12%	12%	12%	12%	12%
544	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 10 ans et plus d'ancienneté	7%	7%	7%	7%	7%	7%
545	Autres allocations	Rotation jour-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 10 ans et plus d'ancienneté	14%	14%	14%	14%	14%	14%
546	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 0 à 5 ans d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit
547	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 5 à 10 ans d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit
548	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 10 et plus d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit

Primes - 2015-2020

No Prime	Type de prime	Description MSSS	Taux au 2015-03-31	Taux au 2015-04-01	Taux au 2016-04-01	Taux au 2017-04-01	Taux au 2018-04-01	Taux au 2019-04-02
549	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - soir disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée	8%	8%	8%	8%	8%	8%
550	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 0 à 5 ans d'ancienneté	14%	14%	14%	14%	14%	14%
551	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 5 à 10 ans d'ancienneté	15%	15%	15%	15%	15%	15%
552	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée 10 ans et plus d'ancienneté	16%	16%	16%	16%	16%	16%
553	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 0 à 5 ans d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit
554	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 5 à 10 ans d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit
555	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - jour disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 10 et plus d'ancienneté	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit	À recalculer à la fin du cycle par pondération soir-nuit
556	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - soir disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	4%	4%	4%	4%	4%	4%
557	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 0 à 5 ans d'ancienneté	11%	11%	11%	11%	11%	11%
558	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 5 à 10 ans d'ancienneté	12%	12%	12%	12%	12%	12%
559	Autres allocations	Rotation jour-soir-nuit Prime de quart de rotation - nuit disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours 10 ans et plus d'ancienneté	14%	14%	14%	14%	14%	14%
580	Maj_traitement_SSS	Majoration de traitement secrétaire juridique à l'échelon 7						3,66%
581	Maj_traitement_SSS	Majoration de traitement secrétaire juridique à l'échelon 8						6,72%
582	Maj_traitement_SSS	Majoration de traitement secrétaire juridique à l'échelon 9						9,95%
583	Maj_traitement_SSS	Majoration de traitement secrétaire juridique à l'échelon 10						13,57%
600	Fixes	Ancienneté	5,00 \$/sem.	5,00 \$/sem.	5,00 \$/sem.	5,00 \$/sem.	5,00 \$/sem.	5,00 \$/sem.
640	Autres allocations	Prime compensation Horaire 4 jrs - 12,6 jrs convertis	4,30%	4,30%	4,30%	4,30%	4,30%	4,30%
641	Autres allocations	Prime compensation Horaire 4 jrs - 13,6 jrs convertis	4,90%	4,90%	4,90%	4,90%	4,90%	4,90%
642	Autres allocations	Prime compensation Horaire 4 jrs - 14,6 jrs convertis	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
643	Autres allocations	Prime compensation Horaire 4 jrs - 15,6 jrs convertis	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
701	Responsabilité	Assistant-chef d'équipe ou assistant-chef d'équipe (3446)	0,45 \$/h	0,45 \$/h	0,46 \$/h	0,47 \$/h	0,48 \$/h	0,49 \$/h
702	Autres allocations	Psychiatrie (exclusive FIQ - horaire 4 jours)	0,52 \$/h	0,52 \$/h	0,53 \$/h	0,54 \$/h	0,55 \$/h	0,56 \$/h
703	Autres allocations	Soins intensifs (ancienne prime)	0,48 \$/h	0,48 \$/h	0,48 \$/h	0,48 \$/h	0,48 \$/h	0,48 \$/h
705	Autres allocations	b) Soins critiques – disponibilité inférieure à 16 jours sur 28 jours	12%	12%	12%	12%	12%	12%
706	Autres allocations	a) Soins critiques – disponibilité minimale de 16 jours sur 28 jours assurée	14%	14%	14%	14%	14%	14%
707	Autres allocations	Prime compensatoire pour le chevauchement des quarts de travail	2%	2%	2%	2%	2%	2%
734	Autres allocations	Rétention pour les avocats plus d'un an au max échelon	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Primes - 2015-2020

No Prime	Type de prime	Description MSSS	Taux au 2015-03-31	Taux au 2015-04-01	Taux au 2016-04-01	Taux au 2017-04-01	Taux au 2018-04-01	Taux au 2019-04-02
735	Autres allocations	Rétention pour les avocats plus de 2 ans au max échelon	10%	10%	10%	10%	10%	10%
736	Autres allocations	Rétention pour les avocats plus de 3 ans au max échelon	15%	15%	15%	15%	15%	15%
746	Autres allocations	Prime de soins critique pour les centres d'activités qui peuvent en bénéficier (6260, 6363, 6750, 6751)			6%	6%	6%	6%
747	Autres allocations	Prime de soins critique majorée pour les centres d'activités qui peuvent en bénéficier (6260, 6363, 6750, 6751)			7%	7%	7%	7%
748	Autres allocations	Primes de soins critique pour les perfusionnistes cliniques dans le bloc opératoire			8%	8%	8%	8%
749	Autres allocations	Primes de soins critique majorée pour les perfusionnistes cliniques dans le bloc opératoire			9%	9%	9%	9%
922	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur III - moins de 2 ans		5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
923	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur III - 2 ans et moins de 3 ans		7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
924	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur III - 3 ans et plus		9 750 \$	9 750 \$	9 750 \$	9 750 \$	9 750 \$
925	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur IV - moins de 2 ans		6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
926	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur IV - 2 ans et moins de 3 ans		8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
927	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur IV - 3 ans et plus		10 750 \$	10 750 \$	10 750 \$	10 750 \$	10 750 \$
928	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur V - moins de 2 ans		7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$
929	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur V - 2 ans et moins de 3 ans		9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$
930	Autres allocations	Attraction rétention - Secteur V - 3 ans et plus		11 750 \$	11 750 \$	11 750 \$	11 750 \$	11 750 \$